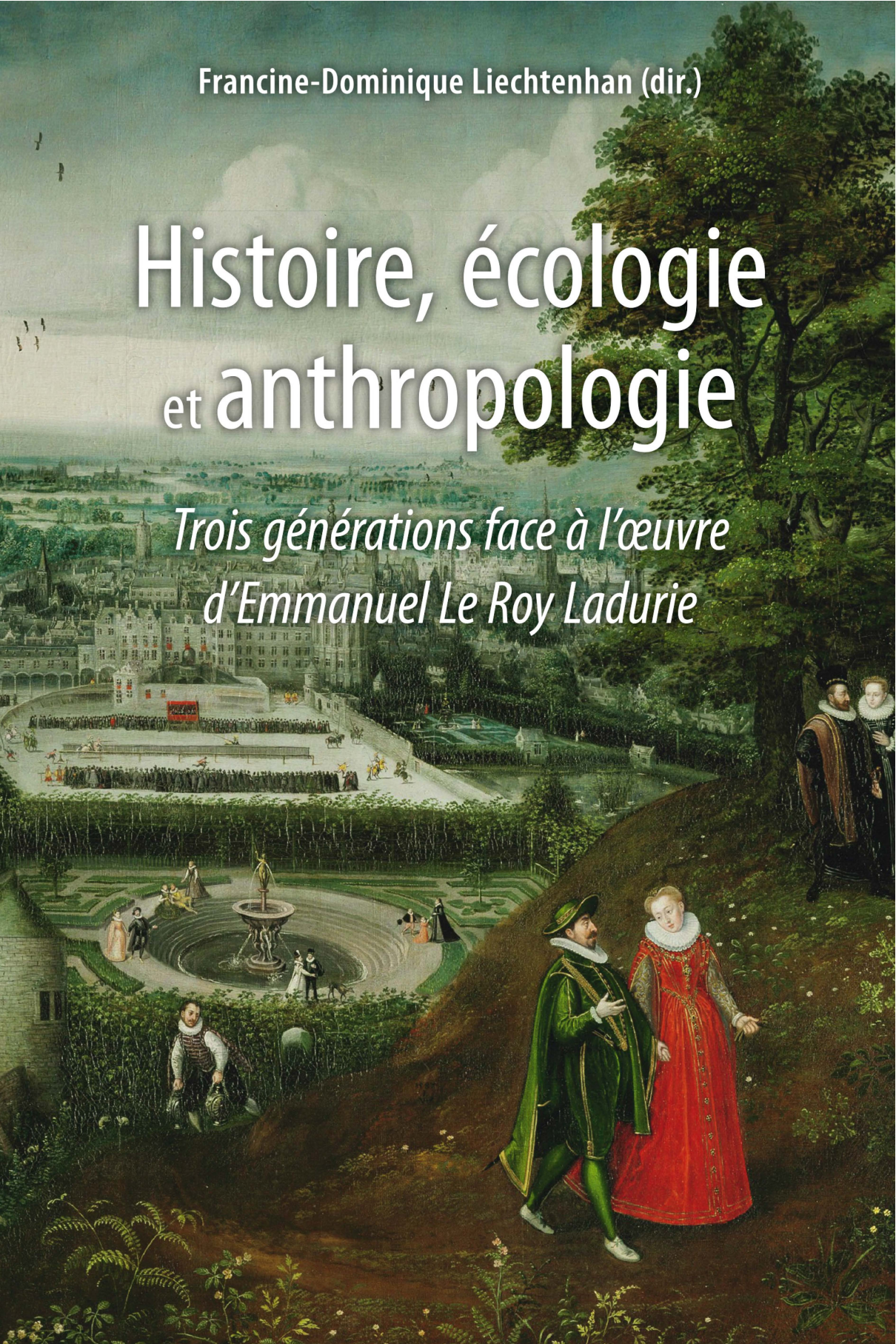


Francine-Dominique Liechtenhan (dir.)

Histoire, écologie et anthropologie

*Trois générations face à l'œuvre
d'Emmanuel Le Roy Ladurie*



HISTOIRE, ÉCOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE

Dernières parutions

- La Société de construction des Batignolles.
Des origines à la Première Guerre
mondiale (1846-1914)*
Rang-Ri Park-Barjot
- Transferts de technologies en Méditerranée*
Michèle Merger (dir.)
- Industrie et politique
en Europe occidentale et aux États-Unis
(XIX^e et XX^e siècles)*
Olivier Dard, Didier Musiedlak,
Éric Anceau, Jean Garrigues,
Dominique Barjot (dir.)
- Maisons parisiennes des Lumières*
Youri Carbonnier
- Les idées passent-elles la Manche ?
Savoirs, représentations, pratiques
(France-Angleterre, X^e-XX^e siècles)*
Jean-Philippe Genet &
François-Joseph Ruggiu (dir.)
- Les Sociétés urbaines au XVIII^e siècle.
Angleterre, France, Espagne*
Jean-Pierre Poussou (dir.)
- Noms et destins des Sans Famille*
Jean-Pierre Bardet & Guy Brunet (dir.)
- L'Individu et la famille dans les sociétés
urbaines anglaise et française (1720-1780)*
François-Joseph Ruggiu
- Les Orphelins de Paris.
Enfants et assistance aux XVI^e-XVIII^e siècles*
Isabelle Robin-Romero
- Les Préfets de Gambetta*
Vincent Wright
- Le Prince et la République
Historiographie, pouvoirs et société
dans la Florence des Médicis au XVII^e siècle*
Caroline Callard
- Histoire des familles, des démographies
et des comportements
En hommage à Jean-Pierre Bardet*
Jean-Pierre Poussou &
Isabelle Robin-Romero (dir.)
- La Voirie bordelaise au XIX^e siècle*
Sylvain Schoonbaert
- Fortuna. Usages politiques d'une allégorie
morale à la Renaissance*
Florence Buttay-Jutier
- Des paysans attachés à la terre ?
Familles, marchés et patrimoine
dans la région de Vernon (1750-1830)*
Fabrice Boudjaaba
- La Défense du travail national ?
L'incidence du protectionnisme
sur l'industrie en Europe (1870-1914)*
Jean-Pierre Dormois
- L'Informatique en France
de la seconde guerre mondiale au Plan Calcul,
L'émergence d'une science*
Pierre-Éric Mounier-Kuhn
- In Nature We Trust
Les paysages anglais à l'ère industrielle*
Charles-François Mathis
- Les Passions d'un historien.
Mélanges en l'honneur de Jean-Pierre Poussou*
- La Grâce du roi.
Les lettres de clémence de Grande Chancellerie
au XVIII^e siècle*
Reynald Abad

Francine-Dominique Liechtenhan (dir.)

Histoire, écologie et anthropologie

Trois générations face à l'œuvre
d'Emmanuel Le Roy Ladurie



AVANT-PROPOS

Francine-Dominique Liechtenhan
Centre Roland Mousnier, CNRS

Le 19 juillet 2009, Emmanuel Le Roy Ladurie fêta son quatre-vingtième anniversaire dans l'intimité familiale. Pour ses amis, collègues et élèves, auxquels s'associa une jeune génération de chercheurs inspirés de l'œuvre de ce grand historien, l'organisation d'un colloque en son hommage s'imposait. Nous affrontions cependant une difficulté majeure ; face à l'immensité de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie, la chronologie couvrant plus d'un millénaire, il fallait faire des choix thématiques.

Au fil de sa longue carrière, et de nos jours encore, rien n'échappe à la curiosité d'Emmanuel Le Roy Ladurie, des registres d'inquisition d'un abbé promis à devenir pape d'Avignon, aux récits de voyage d'une famille suisse, les Platter, aux *Mémoires* de Saint-Simon – et nous nous contentons de ne citer que ces trois sujets de son immense bibliographie – il offre toujours une vision pluridimensionnelle de l'époque choisie en y associant d'autres disciplines, la géographie, la climatologie, l'anthropologie ou encore la sociologie. Il cherche son inspiration dans les champs les plus divers, les combine, les associe et donne ainsi lieu à de nouvelles impulsions historiographiques. Ses travaux sur le climat, débutés sur un mode prémonitoire dans les années 1970, trouvent leur apogée en ce début du XXI^e siècle avec les quatre magistraux volumes sur *l'Histoire du climat*, retraçant, à l'échelle européenne, plus de mille ans de fluctuations des températures, d'intempéries, de sécheresses et leurs suites comme les mauvaises récoltes, les disettes, les épidémies et le réchauffement climatique. Il l'a réalisé avec des équipes de météorologues, de climatologues, de géographes et bien sûr d'historiens, témoignant une fois de plus de l'exceptionnelle pluridisciplinarité de sa recherche et de son esprit d'ouverture. Nous avons ainsi choisi des champs thématiques qui s'articulent autour de ses plus récents ouvrages : l'histoire du climat indissociable d'une approche basée sur des moyens techniques récents, Emmanuel Le Roy Ladurie étant un des pionniers de l'utilisation de l'informatique pour cerner les événements les plus lointains ; la saga des Platter retraçant, à travers les récits autobiographiques de trois générations, la montée d'une famille d'origine valaisanne dans la bonne bourgeoisie de Bâle, ville

universitaire importante au XVI^e siècles ; enfin, nous avons retenu cette société de cour chère à Saint-Simon. Emmanuel Le Roy Ladurie aborda les réseaux établis par le petit duc grâce à la statistique et par un recours à l'anthropologie hiérarchique, l'une et l'autre le situant sur un territoire différent de celui qu'avait exploré Norbert Élias.

8 Les actes du colloque organisé en l'honneur d'Emmanuel Le Roy Ladurie, intitulés « Histoire, écologie et anthropologie », réunissent trois générations de chercheurs venus de plusieurs pays : des collègues de sa génération, ou presque, dont l'œuvre a évolué simultanément avec la sienne, ses élèves et de très jeunes doctorants ou post-doctorants qui le connaissent par leurs lectures ou l'influence de leurs directeurs de thèse. Il nous paraissait particulièrement important d'y associer des chercheurs venus d'Europe méridionale ou orientale où, dans ce dernier cas, les livres d'E. Le Roy Ladurie furent tardivement traduits ; leur influence pèse actuellement de tout leur poids sur une historiographie en pleine transformation. Les articles consacrés à son œuvre présentent à la fois des bilans et des ouvertures vers de nouvelles recherches, la thématique s'échelonnant du Moyen Âge à l'époque contemporaine avec la parution d'une nouvelle synthèse sur l'histoire du climat. Ce recueil s'ouvre sur une étude inédite d'Emmanuel Le Roy Ladurie consacrée aux minorités françaises, un périple à travers les régions de France qui crée un pendant avec la dernière partie de l'ouvrage, les Itinérances, qui nous font voyager à travers la fortune de l'œuvre de ce célèbre historien.

Le présent ouvrage tient compte des sujets évoqués ci-dessous. Une large place est ainsi accordée aux problèmes climatiques et à leur histoire ; la culture du vin, l'évolution de sa qualité, forment un premier volet associé à des sujets chers à Emmanuel Le Roy Ladurie, comme la glaciologie, la démographie et l'anthropométrie.

La deuxième partie de ces hommages est consacrée au *Siècle des Platter*, en particulier aux thèmes centraux qui s'en dégagent : l'héritage d'Erasmus ou les guerres de religion dont père et fils furent les témoins privilégiés. Les journaux intimes et les relations de voyage de cette fratrie se prêtent aussi à l'histoire comparée, ou à l'analyse d'une certaine altérité, leurs récits offrant d'impressionnants tableaux de la France méridionale, de l'Espagne, des Flandres et de l'Angleterre à une époque de troubles religieux.

Une importante partie du volume reprend une idée majeure d'Emmanuel Le Roy Ladurie : le système de cour qu'il avait étudié en s'appuyant sur l'œuvre de Saint-Simon. Outre la présentation d'un manuscrit inédit, une attention particulière est portée aux femmes dans la hiérarchie princière, au cérémonial et à un autre aspect plus futile, mais seulement en apparence, du système de cour : la perruque, signe d'appartenance sociale, de richesse et de dignité. Le contrecoup

révolutionnaire, avec sa critique de la royauté, s'articule logiquement avec une analyse dépréciative du système de cour.

Ce recueil se clôt sur des réflexions sur les retombées de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie à l'étranger, en particulier en Europe de l'Est où sa pluridisciplinarité déconcerta des générations d'historiens férus de positivisme. Ces actes sont ainsi destinés à montrer l'influence de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur plusieurs générations d'historiens, influence destinée à se poursuivre dans la recherche française et bien au-delà, dans les pays les plus lointains.

*
* *

Toute notre reconnaissance va à Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui a accepté d'inaugurer ce colloque ; elle a aussi créé le lien qui nous a permis d'organiser cette rencontre en ce lieu prestigieux qu'est la Fondation Singer-Polignac. Nous ne saurions assez remercier son président Yves Pouliquen et son équipe de la parfaite organisation de ces journées mémorables. La contribution efficace des présidents de séance nous ont permis de respecter la discipline indispensable à la réussite d'une telle rencontre internationale. Notre reconnaissance va ainsi, selon l'ordre de leur intervention, au président Jean-Robert Pitte (de l'Institut), à Dominique Bourel (Centre Roland Mousnier, CNRS), Maurice Aymard (Maison des sciences de l'Homme, Paris), Bernard Cottret (Université de Versailles Saint-Quentin), Bernard Garnier (Centre d'histoire quantitative, Caen), Reynald Abad (Centre Roland Mousnier, Université Paris-Sorbonne), Daniel Roche (Collège de France) et à celui qui, depuis des années, a suivi et édité les œuvres d'Emmanuel Le Roy Ladurie : Denis Maraval qui signe aussi la postface de ce présent recueil. Enfin, nous ne saurions oublier Xavier Labat Saint Vincent qui a contribué, par ses relectures, à préparer l'édition de ces actes.

TROISIÈME PARTIE

Noblesse et société

LE SECRET ET LE PUBLIC À LA COUR DE FRANCE : UN SYSTÈME DE GOUVERNEMENT

Lucien Bély
Université Paris-Sorbonne

Les pages 385-386 de l'ouvrage d'Emmanuel Le Roy Ladurie, *Saint-Simon ou le système de la Cour*¹ serviront de point de départ, car elles soulignent un étonnant paradoxe. Les *Mémoires* de Saint-Simon cessent de passionner à partir du moment où le duc accède au cercle du gouvernement, dans le sillage de son ami, Philippe d'Orléans. Plus étrange encore, le mémorialiste intègre, pour cette période, dans son propre texte des passages entiers des *Mémoires* (restés inédits) de Colbert de Torcy. Or, ce dernier, faut-il le rappeler, n'est plus alors au cœur de la décision politique, même s'il a gardé la surintendance des postes, ce qui lui ouvre le cabinet noir et l'information secrète. Devenu acteur, même modeste, de l'histoire, Saint-Simon perd de son inspiration. On peut voir là trois raisons possibles : il intègre le devoir de réserve qui s'impose à un conseiller du prince, le tourbillon des affaires ne lui a pas permis d'en noter le détail, la participation même marginale au gouvernement de la France a suffi pour occuper toute son attention. Saint-Simon mobilise donc sa mémoire et sa réflexion pour le temps de Louis XIV, où il ne pouvait qu'observer². L'écriture s'impose bien alors comme la quête d'un secret qui lui a échappé et qu'il veut retrouver. Il se heurte donc à des barrières qui lui cachent ce secret. Les *Mémoires* de Saint-Simon servent ainsi à déchiffrer, à décrypter, le passé.

DES BARRIÈRES INVISIBLES POUR PROTÉGER LE SECRET DU ROI ET LE SECRET DE L'ÉTAT

Ces barrières invisibles forment d'abord un écran pour protéger la personne du monarque mais aussi pour préserver ce qu'il faut bien qualifier de vie

¹ Emmanuel Le Roy Ladurie, *Saint-Simon ou le système de la Cour*, Paris, Fayard, 1997.

² Yves Coirault, *L'Optique de Saint-Simon. Essai sur les formes de son imagination et de sa sensibilité d'après les Mémoires*, Paris, Armand Colin, 1965.

« privée ». À la Cour³, il faut peut-être deviner une sélection et une surveillance omniprésente, avec des gardes, des huissiers, des Suisses, des laquais, des valets de chambre⁴. Près du roi, se tiennent aussi ceux qui ont avec lui des liens de sang, la famille royale avant tout, les princes du sang étant tenus à distance, même si le grand maître est un Condé⁵. Dans l'intimité du roi, l'épouse morganatique de Louis XIV, la marquise de Maintenon, domine mais elle se tient dans une grande retraite à deux pas des appartements royaux. Pour sa correspondance personnelle, pour les lettres dites à la main, le monarque dispose des secrétaires du cabinet⁶. Donnons quelques chiffres pour voir la part de la protection militaire. Un mémoire de 1699, étudié par Jeroen Duindam, compte 886 officiers pour la maison du roi. Avec divers ajouts, on arrive à 1 077 officiers. Il faut ajouter 55 personnes pour la Sainte-Chapelle, 340 pour la chasse, 254 pour les écuries et 131 pour la prévôté, et 263 dans les capitaineries : cette fois on parvient à 2 120, sans tenir compte d'un grand nombre d'employés pour les écuries, la chasse, la musique et les bâtiments. Pour les gardes à la Cour, il faut compter 1 393 hommes en plus. La maison militaire compte encore 2 690 gardes du dedans et du dehors du Louvre, et encore quelque 10 050 hommes avec les Cent-Suisses, les gentilshommes à bec de corbin, les 4 compagnies de gardes du corps, sans compter gardes-françaises et gardes-suisse, et les compagnies de mousquetaires. En 1699, il n'y a plus de maison pour la reine ou pour la reine-mère, mais il y en a une pour la duchesse de Bourgogne, pour Monsieur qui a 830 officiers en 1699 et son épouse 242, pour les princes aussi.

3 Jean-François Solnon, *La Cour de France*, Paris, Fayard, 1987. Jean-François Solnon a aussi donné une édition des *Mémoires de Primi Visconti sur la cour de Louis XIV, 1673-1681*, Paris, Perrin, 1988. Voir aussi William R. Newton, *L'Espace du roi. La cour de France au château de Versailles, 1682-1789*, Paris, Fayard, 2000 ; Frédérique Leferme-Falguières, *Les Courtisans. Une société de spectacle sous l'Ancien Régime*, Paris, PUF, 2007.

4 Mathieu Da Vinha, *Les Valets de Chambre de Louis XIV*, Paris, Perrin, 2004.

5 Pour une comparaison avec les autres cours européennes : John Adamson, *The Princely Courts of Europe, 1500-1750. Ritual, Politics and Culture under the Ancien Régime, 1500-1750*, London, Weidenfeld & Nicolson, 1999. Pour une enquête plus précise : *Hofgesellschaft und Höflinge an europäischen Fürstenhöfen in der Frühen Neuzeit (15.-18. Jh.)* [Klaus Malettke et Chantal Grell (dir.), *Société de cour et courtisans dans l'Europe de l'époque moderne (xv^e-xviii^e siècle)*, Münster/London, Lit, 2001]. Voir aussi *The Courts of Europe. Politics, Patronage and Royalty, 1480-1800*, dir. A.-G. Dickens, London, Thames and Hudson, 1977, ainsi que *Europäische Hofkultur im 16. und 17. Jahrhundert*, dir. August Buck, Georg Kauffmann, Blake Lee Spahr und Conrad Wiedemann, Hamburg, E. Hauswedell, 1981. Sur la cour d'Angleterre, voir David Starkey, *The English Court from the Wars of the Roses to the Civil War*, London/New York, Longman, 1987 ; Ronald G. Asch, *Der Hof Karls I. von England. Politik, Provinz und Patronage, 1625-1640*, Köln, Böhlau, 1993. Sur la cour d'Espagne, Christina Hofmann, *Das spanische Hofzeremoniell von 1500-1700*, Frankfurt/Bern, P. Lang, 1985 et les ouvrages dirigés par José Martínez Millán.

6 Lucien Bély, *La Société des princes*, Paris, Fayard, 1999, p. 95-104.

Sans compter toute la maison militaire, J. Duidam évalue à 5 102 le total des officiers domestiques des différentes maisons royales⁷.

Le secret enveloppe également le travail gouvernemental. Celui des ministres qui rejoignent le roi au conseil d'en haut, même si le cabinet du conseil se trouve au cœur même du château, tout près des grands appartements et de la grande galerie où circulent les courtisans⁸. Celui des secrétaires d'État qui travaillent avec le roi chez Mme de Maintenon qui se place donc à l'intersection de la vie gouvernementale et de la vie privée, et aussi de la vie officielle lorsque la cour d'Angleterre, Jacques II et sa femme, se retrouve chez elle⁹. Le conseil d'État se réunit aussi au rez-de-chaussée du palais, qui accueille également, dans l'aile des ministres, les secrétaires d'État et leurs commis. La police s'intéresse de près à tous ceux qui fréquentent sans raison claire ces lieux de pouvoir, en particulier les bureaux des ministres, et les suspects se retrouvent alors vite emprisonnés¹⁰. De telles enquêtes restent en général ignorées des courtisans, donc des mémorialistes. Les affaires d'État semblent donc bien protégées, comme si une discipline de cour exigeait qu'un courtisan, sans responsabilité ministérielle, ne s'en mêlât pas trop. Quels sont ces mystères de l'État jalousement gardés ? Les relations avec les princes étrangers, les décisions en matière militaire, les choix dans les disputes religieuses, l'évocation des grandes affaires judiciaires, les bienfaits du roi c'est-à-dire le choix des généraux, des colonels, des vice-amiraux, des abbés et l'octroi de pensions¹¹, et bien sûr la désignation des évêques¹². Le roi comme personne et l'État comme organisation ont trouvé leur place dans la résidence royale sans porosité avec le monde de cour¹³.

Ces barrières et cet écran expliquent la nécessité d'utiliser des voies détournées et complexes pour atteindre le souverain, surtout au moment où il procède à des nominations et prend des décisions importantes. Le mémorialiste analyse

7 Jeroen Duindam, *Vienna and Versailles. The Courts of Europe's Dynastic Rivals, 1550-1780*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 56.

8 Thierry Sarmant et Mathieu Stoll, *Régner et gouverner. Louis XIV et ses ministres*, Paris, Perrin, 2010.

9 Edward Corp (dir.), *La Cour des Stuarts à Saint-Germain-en-Laye au temps de Louis XIV*, Paris, RMN, 1992.

10 Constantin de Renneville en fait partie et il tire de son expérience un texte contre la Bastille, qualifiée d'Inquisition française. Voir Lucien Bély, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990.

11 Leonhard Horowski, « Such a Great Advantage for My Son”: Office-holding and Career Mechanisms at the Court of France, 1661 to 1789 », *The Court Historian Newsletter*, 8, 12, 2003, p. 125-177.

12 Joseph Bergin, *Crown, Church and Episcopate under Louis XIV*, New Haven, Yale University Press, 2004.

13 Bernard Barbiche, *Les Institutions de la monarchie française à l'époque moderne*, Paris, PUF, 1999.

néanmoins cette brigue souterraine. Il s'intéresse en particulier à la constitution des maisons des princesses qui correspondent à des moments de fièvre intense dans la vie de cour, ainsi lors de l'arrivée de la duchesse de Bourgogne en 1696 : « ... toutes les dames d'une certaine portée d'état ou de faveur s'empressèrent et briguèrent, et beaucoup aux dépens les unes des autres ; les lettres anonymes mouchèrent, les délations, les faux rapports. Tout se passa uniquement là-dessus entre le roi et Mme de Maintenon qui ne bougeait du chevet de son lit pendant toute sa maladie, excepté lorsqu'il se faisait voir, et qui y était la plupart du temps seule¹⁴ ». Une simple description ne suffit pas au mémorialiste qui cherche une interprétation et décèle, derrière un choix complexe, la profonde réflexion de la marquise de Maintenon. Il avance même l'idée d'une forme de corruption.

244

De plus, Saint-Simon n'appartient pas l'organisation curiale. Il s'y insère un peu mieux lorsque sa femme devient la dame d'honneur de la duchesse de Berry. Le duc a observé sans doute Louis XIV et son action, mais il ne le connaît finalement qu'indirectement, par ses amis, ses parents et par le *Journal* de Dangeau. Saint-Simon et Dangeau n'ont pas vraiment accès au secret du roi, à la réflexion sur le gouvernement du pays et sur les décisions à prendre.

LE GOÛT DE L'OBSERVATION

Le système de cour que Saint-Simon permet de décrypter correspond donc à la vision d'un courtisan qui ne participe ni au cercle intime autour du roi, ni à l'organisation curiale, ni aux tâches de l'État, et qui demeure donc un simple spectateur. L'art de l'observation, à la fois divertissement et exercice intellectuel, nourrit la mémoire de l'écrivain, l'écriture venant ensuite soutenir cet art de la mémoire.

Derrière ces barrières qui le gênent, le duc soupçonne que le secret sert à dissimuler tout ce qu'il condamne : les mystères de l'État se résumeraient à des choses à cacher, peu nobles, voire ignobles. Je suis ici les analyses d'Emmanuel Le Roy Ladurie. Du côté de la famille royale, l'« impur » s'impose, avec les enfants légitimés assimilés aux princes du sang, finalement aptes à succéder, malgré l'adultère, avec la société de Monsieur et la faveur de Vendôme, avec la mésalliance avec cette épouse cachée à la naissance jugée médiocre et au passé étrange¹⁵. Du côté de l'État, le renversement de l'ordre politique traditionnel s'impose aussi, avec des ministres qui n'appartiennent pas à l'ancienne noblesse, mais qui font de grandes fortunes et marient bien leurs filles, surtout qui décident de tout. L'« ordre du tableau » mettant, pour les

14 Saint-Simon, *Mémoires*, éd. A. de Boislisle, 1881, t. III, p. 157-158.

15 Emmanuel Le Roy Ladurie, *Saint-Simon*, *op. cit.*, p. 143-180.

officiers généraux, l'accent sur l'ancienneté plutôt que sur la naissance montre ce cheminement révolutionnaire. Dans le cercle du secret, apparaît aussi les choix religieux du souverain et du chrétien, la demande à Rome de la condamnation du jansénisme, jugée absurde et dangereuse, surtout aux yeux d'un homme qui mesure l'impact de l'*Unigenitus* dans la société française. Le champ du secret est ainsi, pour Saint-Simon, celui de la subversion de l'ordre établi. Le duc rejoint peut-être le monde des dévots qui veulent confondre la morale chrétienne et la distinction sociale avec la pratique politique.

L'information circule pourtant. Des rumeurs parcourent le petit monde curial, comme le révèlent bien les *Mémoires* dits de Sourches. Le souverain lui-même annonce à ses courtisans des nouvelles étonnantes ou des décisions importantes.

Tout l'effort du simple courtisan vise à percer les secrets. Saint-Simon s'attache à retrouver des signes révélateurs et des symboles évocateurs, surtout autour du rang, donc de la hiérarchie sociale et politique, mais aussi des attitudes, des comportements, des gestes qui trahissent des arrière-pensées. L'installation à Versailles, en stabilisant la Cour, a rendu ces signes plus visibles, donc l'observation plus commode. Tous ceux qui écrivent sur cette mécanique de cour contribuent d'ailleurs à la fixer, alors que la monarchie s'est bien gardée de faire rédiger un code curial, se contentant de noter au jour le jour le détail des cérémonies et leurs dysfonctionnements. L'écrivain, ou mieux les écrivains, ont dégagé ces signes de distinction et c'est d'ailleurs sur eux, sur le glissement du monde de la Cour vers la bourgeoisie que porte la discussion sur la société de cour vue par Norbert Élias¹⁶.

LA RECONSTITUTION DE LA DÉCISION POLITIQUE

La méthode anthropologique suivie par Emmanuel Le Roy Ladurie s'adapte à merveille au texte de Saint-Simon puisque le mémorialiste considère la décision royale comme une énigme, l'État royal comme un mystère. Après avoir rappelé les événements, le duc doit reconstruire mentalement le cheminement du choix royal, souvent choix de l'appareil d'État ; il lui faut aussi rechercher

16 *La Société de cour* a trouvé sa forme définitive dès 1933 et précède donc l'ouvrage majeur d'Élias, *Über den Prozess der Zivilisation*, publié en 1939 à Bâle. L'édition allemande de *La Société de cour* est de 1969 et une traduction française a été publiée en 1974 (Calmann-Lévy), puis en 1985 (Flammarion) avec une préface de Roger Chartier. Pour une lecture de N. Élias, voir Jeroen Duindam, *Myths of Power. Norbert Elias and the Early Modern European Court*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 1994. Quant à l'analyse menée par Élias de la Cour comme modèle pour la civilisation des mœurs s'imposant ensuite à la bourgeoisie, elle a été discutée par Daniel Gordon, *Citizens Without Sovereignty. Equality and Sociability in French Thought, 1670-1789*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

une logique, une explication cohérente. Ajoutons que le mémorialiste utilise ce qu'il sait par ailleurs, ce que la suite des événements a révélé, pour retrouver le sens caché des scènes qu'il a vues, des mots qu'il a surpris, des ragots qu'il a pu cueillir ensuite. Parmi les explications qu'il avance, il faut toujours reconnaître le poids du lignage, un père ou une mère travaillant d'abord pour leur famille. En cela, Saint-Simon contribue ainsi à donner une vision sociale de l'action politique¹⁷. De façon plus originale, Saint-Simon dégage des agrégations, des associations, des affinités, ces « cabales » qui ont retenu l'attention d'Emmanuel Le Roy Ladurie¹⁸, des partis avant la lettre dans un régime politique où le parti n'a pas le droit d'exister, car il est une cassure, une rupture, une blessure du corps politique. Autour des principaux personnages de la famille royale, se rassemblent des hommes et des femmes qui ont souvent des responsabilités politiques, militaires ou curiales, et ils ont en commun quelques espérances, peut-être quelques idées ou quelques principes : nous pouvons donc voir là une société de type politique, structurée en cercles plus ou moins solides.

Saint-Simon se contente de grappiller des informations, parfois très confidentielles. Ainsi, selon lui et d'après un rapport de son ami le chirurgien Mareschal, Louis XIV consulte le P. Tellier à propos du dixième. Le roi se confie à Mareschal : « ...qu'il avouoit que cette décision l'avoit mis fort au large, ôté tous ses scrupules, et lui avoit rendu le calme et la tranquillité qu'il avoit perdue »¹⁹. Cette consultation du confesseur paraît d'autant plus scandaleuse à Saint-Simon qu'il exprime un jugement très sévère sur « ces dénombremens qui ont toujours indigné le Créateur ».

Pour atteindre cette société politique, Saint-Simon cherche partout son information, glanant les confidences des femmes – les princesses et les parentes de ministres – ou conversant secrètement avec le confesseur. Saint-Simon peut compter sur l'amitié des ministres eux-mêmes, Pontchartrain ou Beauvillier, mais ils savent garder leurs secrets. Il cherche aussi à pénétrer dans le champ de l'action. Il se mêle volontiers des affaires du duc d'Orléans qui change de vie pour plaire au roi et son ami écrit pour lui des lettres. Il rédige aussi un mémoire au moment des renonciations d'Utrecht.

17 Une telle méthode historique que l'historiographie contemporaine privilégie ou a longtemps privilégiée, néglige les ressorts ou les logiques de l'action politique pour trouver des motivations dans l'origine sociale ou dans la pression de milieux puissants. Saint-Simon, ne participant pas à la discussion politique, adopte une approche similaire, extérieure en fait à la sphère politique.

18 Emmanuel Le Roy Ladurie, « Auprès du roi, la Cour », *Annales ESC*, 38, 1, 1983, p. 21-41 et Emmanuel Le Roy Ladurie, *Saint-Simon, op. cit.*, p. 180-235.

19 Saint-Simon, *Mémoires, op. cit.*, 1908, t. XX, p. 169-170.

Il y a un domaine que Saint-Simon connaît mal : les Affaires étrangères. Il renvoie volontiers aux Pièces, en gros les documents que Torcy lui a confiés et probablement le texte des *Mémoires* de Torcy, ceux qui ont été publiés au XVIII^e siècle et qui racontent les négociations²⁰. Saint-Simon évoque le voyage secret en Angleterre du duc de Berwick, fils naturel de Jacques II. Il s'agit d'une tentative d'expédition en Angleterre au début de 1696²¹. Saint-Simon n'évoque pas une question grave, la responsabilité possible de Louis XIV dans le projet d'assassinat de Guillaume III. Boislisle cite aussitôt une lettre de Madame, indiquant que Louis XIV n'a eu aucune part à cette conspiration, mais que Berwick a eu peut-être cette idée et a proposé « la chose au nom des deux rois ».

LA COUR COMME UN ACTEUR POLITIQUE

Saint-Simon, lorsqu'il présente la Cour, dessine aussi, ce qu'Emmanuel Le Roy Ladurie définit comme un système²², ce que j'ai appelé « le petit monde du grand monde »²³. Il y a là un microcosme et Boislisle s'enorgueillit, à propos des deux premiers volumes qu'il a publiés, d'avoir compté neuf cents hommes ou femmes environ qui y paraissent et il n'y a en a pas vingt-cinq dont il ne soit pas parvenu à établir d'abord l'identité, puis la notice biographique et chronologique, au moins dans ses parties essentielles²⁴. Cette compagnie des courtisans, à la fois structurée et informelle, ne constitue pas un public passif qui assisterait à une pièce de théâtre. Ces spectateurs ne dédaignent pas de devenir acteurs quand ils le peuvent, mais ils réagissent aussi collectivement.

La Cour correspond en réalité à un résumé du royaume, à un échantillon de la société avec des seigneurs, des prélats, des domestiques, des artistes, qui ne vivent pas qu'à la Cour et qui y apportent les impressions du dehors. Ce milieu exprime ainsi bien des sensibilités, depuis le haut clergé jusqu'à l'artisan de talent.

Une telle diversité explique que ce petit monde serve de caisse de résonance aux nouvelles. Elle représente une forme d'opinion publique qui, n'ayant pas de moyen d'expression, se révèle par des rumeurs et des cabales. La Cour

20 Il faut distinguer deux textes, d'une part les *Mémoires* de Torcy, publiés dès le XVIII^e siècle, réflexion élaborée sur les événements que le ministre a vécus et les décisions auxquelles il a participé comme ministre des Affaires étrangères, d'autre part les mémoires que conservent les archives du ministère des Affaires étrangères et qui constituent des analyses des correspondances secrètes de Torcy.

21 Saint-Simon, *Mémoires*, op. cit., 1881, t. III, p. 58, note 4.

22 Emmanuel Le Roy Ladurie, *Saint-Simon*, op. cit.

23 Lucien Bély, *Louis XIV, le plus grand roi du monde*, Paris, Éditions J.-P. Gisserot, 2005, p. 165-186.

24 Saint-Simon, *Mémoires*, op. cit., 1879, t. I, p. XIX.

montre une sensibilité extrême, faite de frayeur, d'envie, d'intrigue, mais aussi d'enthousiasme et d'espérance. Elle connaît les passions, des engouements, des colères et des frayeurs. Le ministre Chamillart, homme nouveau, qui n'a guère d'appuis à la Cour et qui n'est soutenu que par le roi, doit, malgré cette confiance royale, quitter les deux départements ministériels qu'il dirige, en raison des malheurs de la guerre de Succession d'Espagne qui épouvantent le petit monde de Versailles. Chamillart tombe sous les coups des courtisans – une chute politique, sans châtement, sans blessure –, il échoue aussi aux yeux des Français. Son effacement ne signifie pas une rupture politique : c'est le signe donné par Louis XIV pour montrer qu'il a entendu le mécontentement. Le dédain, qui, à partir de là, accable le ministre et le souvenir même de son action, est comme une vengeance d'une opinion publique naissante, à l'encontre d'un homme qui s'est trop élevé et qu'elle déchire lorsqu'il se trouve à terre²⁵.

248

Si la Cour exprime ainsi une forme d'opinion publique en réduction qui n'est pas sans efficacité, les *Mémoires* en donnent un écho lointain, transformé par la mémoire. Saint-Simon se fait ainsi a posteriori le porte-parole d'une armée de courtisans qui réagissent aux initiatives de Louis XIV et de son gouvernement. Il traduit le besoin d'un vrai parlement, d'un lieu de discussions politiques.

Simple courtisan parmi d'autres, Saint-Simon, à travers l'écriture de ses *Mémoires*, à travers cet esprit digne des Mortemart qu'il met à regarder les phénomènes et les événements, traduit la singularité d'un milieu inimitable qui acquiert peut-être un poids, un pouvoir peut-être et qui devient ainsi un acteur politique collectif, un collègue des élites venues de tous les horizons de la société.

25 Emmanuel Pénicaut, *Michel Chamillart, ministre et secrétaire d'État de la Guerre de Louis XIV. Faveur et pouvoir au tournant du Grand Siècle*, Paris, École nationale des Chartes, 2004.

POSTFACE

Denis Maraval

Il n'est pas très facile de succéder à la crème des historiens réunis par Francine-Dominique Liechtenhan pour rendre hommage à Emmanuel Le Roy Ladurie. Une postface de ma part peut sembler incongrue, puisqu'un éditeur a plutôt vocation à rester dans l'ombre qu'à se faire valoir lui-même. J'ai donc été tenté d'abord de décliner l'offre de conclure ce volume et d'esquiver un pari en plus : tenir compte de trois générations de chercheurs. Comment ne pas faire de jaloux ?

Comme Dominique insistait et comme j'éprouve pour Emmanuel Le Roy Ladurie une affection qui ne nuit en rien à l'admiration, j'ai fini par accepter, à la condition que je n'aurais à produire qu'un témoignage qui pourrait apporter un peu de lumière sur l'homme et son « fonctionnement » : il est vrai que le métier d'éditeur n'est pas, là-dessus, le plus mauvais poste d'observation...

Je vais donc égrener quelques souvenirs et anecdotes qui me paraissent exemplaires.

Comme tout étudiant d'histoire, j'avais lu une partie des *Paysans de Languedoc* où j'avais observé que l'érudition n'était pas nécessairement aride et qu'elle pouvait donner à penser voire à rêver... *L'Histoire du climat depuis l'an mil* avait été l'un des deux ou trois livres qui m'avaient montré à quel point « l'histoire batailles » et « l'histoire politique » pouvaient paraître pauvres comparées aux voies inédites que pouvait ouvrir la « nouvelle histoire ». Plus tard, alors que j'étais un jeune éditeur, j'avais été émerveillé (et très envieux) du fabuleux succès de *Montaillou* : il m'avait enseigné une chose, que l'excellence de l'historien et de son travail ne s'opposaient pas au succès, bien au contraire. Je n'ai, depuis lors, jamais changé d'avis, car cette maxime s'est pour moi constamment vérifiée durant les 25 années où j'ai dirigé les collections chez Fayard.

Lorsque je suis entré dans cette maison en 1985, une belle surprise m'attendait : Claude Durand avait signé un contrat avec... Emmanuel Le Roy Ladurie pour ses projets sur les Platter. Les livres ne sont pas venus tout de suite, BN (pas encore BnF) oblige, mais ils ont été écrits jour après jour, et j'ai fini par publier une quinzaine d'ouvrages de l'illustre historien, pour certains sur des sujets tout à fait inattendus. Cela fait de Fayard l'éditeur principal de

l'un nos plus féconds auteurs : trois volumes relatifs aux Platter, quatre sur le climat, le grand travail sur Saint-Simon et la Cour, le volume *Ouverture, société et pouvoir* [...] dans l'histoire, la suite des écrits de Pierre Prion, etc., etc. Ce traitement de faveur qu'il nous a réservé, nous ne l'avons pas obtenu en le couvrant d'or au moyen d'à-valoirs élevés – ce qui pourtant aurait été justifié ces livres se vendent très bien ici comme à l'étranger – mais juste parce que nous avons noué au fil des années un très fort lien de confiance et d'amitié. Emmanuel est en effet, sur le plan des relations humaines aussi, un homme de la longue durée ; il ne se laisse pas apprivoiser facilement, car il est très attaché à sa liberté. Il faut avoir avec lui un commerce au long cours, lui consacrer du temps et ne jamais lui prêter une oreille distraite, car il y a toujours quelque chose à saisir derrière des propos en apparence sinueux et décousus ou encore portant sur des sujets à très long terme. Il faut aussi savoir que c'est un esprit universel et insatisfait. Pour notre plus grand bonheur, il n'estime jamais une recherche ou une enquête closes ; ses dossiers restent ouverts en permanence. Une anecdote : le comportement obscurantiste des grands médias lors de la tempête de décembre 1999, qui n'avaient pas même pensé à interroger un historien pour savoir si cet événement avait ou non des précédents, m'a conduit à interroger Emmanuel là-dessus et m'apercevoir qu'il continuait à nourrir un dossier « Climat » depuis les années 1960. Notre conversation m'a montré que le sujet le passionnait toujours et qu'il serait partant pour une nouvelle aventure éditoriale sur l'histoire du climat. Résultat dix ans plus tard : quatre livres et bientôt cinq qui ont entièrement fondé une discipline aujourd'hui indispensable aux sciences dites dures et propre à éclairer les débats sur le réchauffement.

Emmanuel est aussi l'opposé de l'historien spécialisé rigoureusement dans une époque, dans un espace et dans une approche et/ou dans une méthode. Tantôt, il estime que c'est le politique qui prime (*L'État royal*), le religieux et le social (*Montaillou*) qui l'emportent, ou encore le système des représentations qui comptent le plus (*Saint-Simon ou le Système de la Cour*). De la même façon, il refuse l'enfermement chronologique, ce qui donne les magnifiques résultats que vous connaissez tous. C'est le corollaire de l'ouverture permanente des dossiers. Cette générosité intellectuelle, cette ouverture aux travaux des autres, cette curiosité toujours en éveil ont fait vivre un éditeur généraliste comme moi dans un climat d'ouverture enthousiasmant. Qui m'a fait connaître l'existence du livre de René Weiss sur les derniers cathares de Montaillou ? Nul autre qu'Emmanuel. Qui insiste pour que la contribution de tel ou tel collaborateur spécialisé soit bien mise en valeur sur la couverture des livres, au risque d'agacer l'éditeur qui préfère toujours mettre en avant exclusivement le nom d'un auteur célèbre ? Encore Emmanuel !

Une telle capacité à partager et à dialoguer, chez un homme capable de se mettre à l'allemand à 60 ans pour comprendre la très difficile langue de la famille Platter, de s'emparer de sujets où il y a parfois plus de coups à prendre que de lauriers à recueillir de la part des collègues, tout cela montre bien que nous avons affaire à un historien hors du commun d'une culture et d'une curiosité universelles. Là est le secret : Emmanuel Le Roy Ladurie donne et partage parce qu'il possède beaucoup.

TABLE DES MATIÈRES

429

Avant-propos	7
Francine-Dominique Liechtenhan	
Régions	11
Emmanuel Le Roy Ladurie	

PREMIÈRE PARTIE

LE CLIMAT, L'HISTOIRE ET LE CHIFFRE

Le climat au Moyen Âge : Italie du Nord, XI ^e -XIII ^e siècle	43
Luca Bonardi	
Climat et mortalité en France, de l'Ancien Régime à l'époque actuelle	53
Daniel Rousseau	
Climate Change: Observations, Projections, and General Implications for Viticulture and Wine Production	61
Gregory V. Jones	
Trente ans de nouvelle histoire anthropométrique (1979-2009) : esquisse d'un bilan	81
Laurent Heyberger	

DEUXIÈME PARTIE
AUTOUR DES PLATTER

Emmanuel Le Roy Ladurie, les guerres de Religion ou quelques lignes de force d'une pensée de l'histoire	99
Denis Crouzet	
Du rêve à l'Enfer : Érasme et Bâle	113
Marie Barral-Baron	
Fabrique et usages de l'image de Genève dans les écrits de Calvin	133
Nathalie Szczech	
L'œil du touriste à Marseille : de l'étudiant bâlois Thomas Platter (1597) au dominicain aventurier Jean-Baptiste Labat (1706)	155
André Zysberg	
430 Thomas Platter le Jeune à la découverte de la Catalogne	179
Bertrand Haan	
<i>Cool Britannia</i> (1599) : poète, médecin, et Jules César à Londres	191
René Weis	
Imaginer la boutique de la famille Mendès	203
Anne Zink	

TROISIÈME PARTIE
NOBLESSE ET SOCIÉTÉ

Le système de la Cour avant Saint-Simon : Le rang et le sang aux XII ^e et XIII ^e siècles	221
Martin Aurell	
Le secret et le public à la cour de France : un système de gouvernement	241
Lucien Bély	
Le duc de Choiseul et le « système de la Cour »	249
John Rogister	
Une histoire tirée par les cheveux. Le jour où Louis XIV décida de porter la perruque... ..	257
Joël Cornette	
Coups d'État féminins et hiérarchie de cour en Russie au XVIII ^e siècle	271
Francine-Dominique Liechtenhan	
Rêves et sommeil de la raison	289
Patrice Higonnet	

Utopie populaire et la désacralisation de l'image royale pendant la Révolution française 315

Ouzi Elyada

Conflits nobiliaires à la cour de France. Édition critique des *Réflexions et considérations* de Boulainvilliers contre le *Mémoire des formalités* de Saint-Simon (1713) 331

Diego Venturino

QUATRIÈME PARTIE

ITINÉRANCES

De Uppsala à Jérusalem : l'itinéraire de Frédéric Hasselquist (1722-1752) 375

Dominique Bourel

Le Grand-Justicier et l'*Arbre de justice* : considérations sur la « justice retenue » sous l'Ancien Régime 385

Paolo Alvazzi del Frate

Emmanuel Le Roy Ladurie en Italie. L'homme, l'historien et son œuvre 395

Andrea Martignoni

La perception de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie en URSS et en Russie ... 407

Pavel Ouharov

Postface 423

Denis Maraval

Tabula gratulatoria 427

Table des matières 429

431

HISTOIRE, ÉCOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE Table des matières

Le 19 juillet 2009, Emmanuel Le Roy Ladurie fêta son quatre-vingtième anniversaire dans l'intimité familiale. Pour ses amis, collègues et élèves, auxquels s'associa une jeune génération de chercheurs inspirés de l'œuvre de ce grand historien, un colloque et un ouvrage en son hommage s'imposaient.

Les contributions consacrées à son œuvre présentent des bilans et des ouvertures vers de nouvelles recherches, la thématique s'échelonnant du Moyen Âge à l'époque contemporaine. Une large place est accordée à l'histoire du climat, à la démographie et à l'anthropométrie.

La deuxième partie de ces hommages est consacrée au *Siècle des Platter*. Les journaux de cette fratrie se prêtent à l'histoire comparée, leurs récits offrant d'impressionnants tableaux de l'Europe du XVI^e siècle. Le système de cour occupe une importante partie de cet ouvrage, une attention particulière étant portée aux femmes dans la hiérarchie princière, au cérémonial et aux apparences. Le contrecoup révolutionnaire s'articule logiquement avec une analyse dépréciative du système de cour.

Ce recueil se clôt sur des réflexions sur les retombées de l'œuvre d'Emmanuel Le Roy Ladurie à l'étranger, où sa pluridisciplinarité influença des générations d'historiens, ceci dans les pays les plus lointains.

Couverture : Lucas Van Valckenborch (ca 1535-1597), *Paysage de printemps (mai)*, huile sur toile, 1587, Vienne, Kunsthistorisches Museum © La Collection/Imagno

